



FLASH PNC

#147

8 septembre 2017 

C'EST LA RENTRÉE !

Nous espérons que vous avez passé un été agréable malgré les problèmes d'exploitations qui ne sont toujours pas réglés.

Tout au long de l'été nous avons continué à travailler pour vous. C'est ainsi que nous avons réglé les problèmes de dépôts de CP des PNC qualifiés CRJ. À partir de janvier 2018 vous pouvez bien avoir 1 ou 2 CP (ce qui n'entraîne pas de proratisation des repos).

Par ailleurs, nous avons traité le problème des montées terrains qui doivent être de 15€ en province et de 25€ sur CDG et ORY, à compter du 3 juillet 2017. Ce problème est sur le point d'être résolu et cela devrait être effectif ce mois-ci, avec effet rétroactif au 3 juillet.

Tous ces points devraient être validés définitivement par écrit le 18 septembre, date de la première réunion de suivi des accords.

Nous sommes toujours en attente de date de réunion pour les accords transitoires, portant notamment sur la mobilité. Des réunions qui devraient commencer début octobre, pour une mobilité prévue pour novembre... On peut se questionner une fois de plus sur le fonctionnement de l'entreprise.

Nous continuerons à vous tenir informés et à vous consulter, comme nous l'avons fait depuis la création de l'UNAC HOP!

Nous vous souhaitons à tous de bons vols !

Le Bureau UNAC HOP!



Adhérez en ligne !

<http://www.unac.asso.fr/informations-adherent/>

